



Droits des enfants lors d'une séparation

Par **cyril02830**, le **18/02/2009** à **20:46**

Cela fait un peu plus d'un an que je suis séparé de ma compagne avec laquelle j'ai eu 3 enfants, aujourd'hui elle a refait sa vie avec un homme qui maltraite mes enfants et ils essaient depuis peu de m'éloigner d'eux.
Comment dois-je procéder pour dénoncer la vie que mènent mes enfants et en récupérer la garde?

Par **Marion2**, le **18/02/2009** à **21:22**

Bonsoir,
Vous saisissez le Juge aux Affaires Familiales en recommandé AR auprès du Tribunal de Grande Instance dont dépend le domicile de vos enfants.
Un avocat n'est pas nécessaire.